
Dons patriotiques annoncés par les administrateurs du district de Mondoubleau, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques annoncés par les administrateurs du district de Mondoubleau, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 678;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29990_t1_0678_0000_5

Fichier pdf généré le 01/02/2023

24

Les administrateurs du district de Montauban annoncent que le citoyen Pradines s'occupe avec succès de la fabrication du salpêtre. (1)

[*Montauban, 1^{er} germ. II*] (2)

« Citoyen président,

Nous t'adressons le procès-verbal ci-joint, qui t'instruira des succès d'un de nos braves patriotes, qui s'est dévoué à la fabrication du salpêtre. Tu devais attendre ces sentiments de la part d'un bon républicain, mais tu n'apprendras pas sans intérêt qu'ils produiront les effets les plus heureux. »

MARTY, SATUR et VAISSE ».

[*Extrait du reg. des séances du distr., 26 vent. II*].

« Etaient présents les citoyens Marty fils, vice-président, Delpont, Vaisse, Satur, Delmas, Balat, D'Aiche, Pecontal, Soulié, administrateurs, L'A-gentie, agent national, Latreille, secrétaire.

Le citoyen Pradines, autorisé par commission du pouvoir exécutif provisoire à la fabrication du salpêtre, est venu présenter à l'administration du district plusieurs de ses essais en l'assurant de tout le désir qu'il avait d'employer ses forces, ses connaissances et ses moyens à servir la République, et à fournir à ses armées du salpêtre pour détruire les tyrans coalisés contre elle, et pour faire triompher la liberté et l'égalité; il lui a appris qu'il avait déjà deux quintaux de salpêtre qui avaient reçu toute sa perfection; que dans la décade prochaine, il en fournirait six quintaux de plus, et ainsi successivement.

Le Président lui a répondu au nom de l'administration, qu'elle applaudissait avec la plus vive satisfaction au succès d'un travail si intéressant pour la défense et pour la gloire de la nation; qu'il n'était pas nécessaire de l'inviter à redoubler de tête et d'activité puisque les circonstances lui en faisaient un devoir, mais que ce serait avec un plaisir bien sensible que l'administration annoncerait au pré-

sident de la Convention et au Comité de Salut public les travaux utiles d'un patriote éclairé et plein de zèle.

Pradines ayant été invité avec ses compagnons à assister à la séance, il a dit qu'il allait présenter ses essais à la Société populaire de Montauban. »

MARTY, LATREILLE.

25

Les administrateurs du district de Mondoubleau annoncent que l'argenterie de leur église est partie, le 4 germinal, pour se rendre à Paris; elle consiste en 203 marcs 6 onces 1 gros.

La Convention nationale décrète la mention honorable de toutes ces offrandes, et ordonne l'insertion au bulletin. (1)

[*Mondoubleau, 4 germ. II*] (2).

« Nos églises sont donc enfin toutes converties en temple de la Raison. 203 marcs 6 onces un gros d'argenterie que nous venons de mettre en marche pour la Monnaie forment le reste de leurs dépouilles. Tous les ornemens chamarrés de nos calotins sont amoncelés dans nos magasins; ils vont être vendus et les linges envoyés au Ministre de la Guerre. Garnier de Saintes a porté le coup de mort aux prêtres. Toutes les campagnes ont été convoquées par ses ordres, ainsi que les coquins de curés. Les mâles et vigoureuses vérités qu'il a prononcées ont jeté le désespoir dans le cœur des fanatiques, arraché le bandeau de l'erreur de ceux qui n'attendaient que la vérité pour se rendre, et élevé l'âme des patriotes qui ont marqué leur triomphe dans cette belle journée. Mais, Citoyens, nous vous le répétons une seconde fois : punissez vos ennemis avant qu'ils se vengent; chassez du sein de la patrie cette secte scélérate, n'épargnez que ceux qui, rentrés, dans le sein de la société comme pères de famille doivent mériter des égards et vos sentiments généreux; que la mort ou le bannissement perpétuel soit le partage de ceux qui, prêtres dans le cœur, ne respirent que pour le jour de la vengeance. »

VIÉLYS, C. LORIEUX, MARTIN, GERMOND, GLAÇON.

(1) P.V., XXXV, 283.

(2) C 298, pl. 1044, p. 5, 6.

(1) P.V., XXXV, 283. Bⁿ, 29 germ. (2^o suppl¹); M.U., XXXVIII, 456.

(2) C 297, pl. 1029, p. 15, 16.